



Elections professionnelles : La CGT dénonce la politique anti-femme de la direction !

Saint-Ouen le 4 novembre 2018

Le vendredi 26 octobre devaient être déposées les listes de candidats pour les élections professionnelles, qui auront lieu le 5 décembre 2018.

Depuis la loi Rebsamen, il est obligatoire de faire figurer des candidats des deux sexes sur ces listes, en fonction de la part qu'ils représentent dans les effectifs de l'établissement.

La CGT avait préparé une liste comportant une femme en deuxième position, ce qui correspond au pourcentage de femmes présentes dans l'établissement.

Mais après une intervention de la direction du site, cette dernière s'est finalement désistée au dernier moment.

En attendant de trouver une autre candidate, une liste exclusivement masculine a été présentée par la CGT. Quelques heures plus tard, une femme s'est portée volontaire pour intégrer la liste.

La CGT a donc présenté une liste rectificative de la liste déposée trois heures plus tôt pour intégrer cette candidate et se conformer ainsi pleinement à la loi.

Mais la direction a refusé de prendre en compte cette liste complétée alors que les listes de candidats n'avaient pas encore été rendues publiques.

Il s'agit d'une attitude doublement discriminatoire : la direction refuse la présence d'une femme en tant que candidate sur la liste CGT, ce qui est contraire à la loi sur la parité ; et elle prive également la CGT, le premier syndicat du site, d'un candidat.

Comment se conformer à la Loi Rebsamen sur la présence des femmes sur les listes électorales en position éligibles si les directions d'entreprise s'acharnent à les décourager par des pressions ou par des astuces juridiques injustifiées ?

Le fait pour un employeur de s'immiscer dans la composition d'une liste de candidats est illégal.

De très nombreux salariés du site désapprouvent la politique de la direction et s'organisent pour se faire entendre.

Le syndicat CGT PSA Saint-Ouen va porter l'affaire en justice pour faire appliquer la loi.

**Gaëtan Minardi
Délégué CGT PSA Saint-Ouen.
Tel : 06 78 94 52 02**